



La majorité des appelant(e)s ont été orientées vers des services spécialisés, notamment dans les questions juridiques liées aux mariages mixtes (26 %). Le reste des appelant(e)s ont été redirigé(e)s vers des membres du réseau (17 %), ou des autres services (CPAS, communes, etc.) (14 %). Dans 2 % des cas, les appelant(e)s ont été invité(e)s à visiter nos sites internet. Dans 41 % des cas, la personne n'a pas été orientée. Il s'agit ici, des demandes hors contexte, des demandes d'écoute, ou encore des demandes d'information sur le RMM.

**Question n° 95 de Mme Fatoumata Sidibé du 15 septembre 2015 :**

*La prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les adolescents.*

La dernière campagne de spots télévisés « Fred et Marie » était destinée aux adultes. Or on le sait, les jeunes et adolescents sont très concernés par les violences dans les relations amoureuses et ils doivent être ciblés spécifiquement par l'éducation au respect et à l'égalité des sexes. Mes questions sont les suivantes :

- Concernant la prévention au niveau des adolescents, quelles sont les actions spécifiques prévues ?
- Qu'en est-il des animations Evras (Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) dans les écoles bruxelloises ?

- Quelles sont les collaborations mises en place avec les centres de planning familial, les associations de terrain ?
- Concernant les actions menées par l'asbl « Touche pas à ma pote » par rapport à l'éducation au respect et l'égalité des sexes, quelles sont les actions menées ? Avec quelles écoles et quel bilan ?
- Quel est le budget alloué à cette association en 2014 et 2015 ?

**Réponse :**

- Concernant la prévention, au niveau des adolescents, quelles sont les actions spécifiques prévues ?

Une campagne télévisée et radiophonique, spécifiquement dédiée à la détection par les adolescent(e)s et jeunes adultes des comportements violents de leurs partenaires amoureux, sera lancée dans le courant du mois de novembre prochain. Cette campagne renverra vers un site internet intrafrancophones (Fédération Wallonie-Bruxelles, Commission communautaire française et Région wallonne) également spécifique, où sont abordées l'ensemble des questions que les adolescents et les jeunes adultes peuvent se poser à l'égard de la violence dans leurs relations affectives et où sont données des réponses leur permettant d'appréhender le phénomène et de se faire aider. Le site renvoie également vers la ligne d'écoute « violences conjugales ».

- Qu'en est-il des animations EVRAS (Éducation à la Vie relationnelle, affective et sexuelle) dans les écoles bruxelloises ?

La généralisation des animations EVRAS au sein des écoles bruxelloises constitue une priorité forte de cette législature, dans l'objectif d'axer les moyens sur la prévention des violences.

Les animations EVRAS sont concentrées, pour l'année scolaire en cours, sur le respect du partenaire dans la relation amoureuse entre les jeunes adolescents et sur l'égalité entre les hommes et femmes.

Il est important que dès le plus jeune âge, les adolescents comprennent les limites qui existent dans une relation de couple. Le respect de l'autre

est une valeur fondamentale qui doit s'inculquer dès le plus jeune âge.

- Quelles sont les collaborations mises en place avec les centres de planning familial, les associations de terrain ?

Les animations EVRAS sont données par les animateurs de centres de planning familial, qui sont financés pour dispenser plus de 8.000 heures dans plus de 180 écoles bruxelloises. Les PSE (Centres de promotion de la santé à l'école) ou les PMS (Centres psycho-médicaux-sociaux) sont également habilités à dispenser des animations dans ce domaine. L'objectif est de porter à tous les élèves une information pertinente, adaptée aux réalités de l'école et à ses publics, afin qu'ils soient en mesure de trouver, dans, autour ou à l'extérieur de l'établissement scolaire, les personnes-relais ou les institutions qui pourront les accompagner dans leurs questionnements relatifs à la vie relationnelle, sexuelle et affective. Un partenariat a en outre été conclu avec l'association de terrain « Touche pas à ma pote », qui fait un formidable travail de terrain. D'autres associations de terrain s'impliquent également dans la mise en place des animations EVRAS : GAMS, la Plate-Forme Prévention SIDA, ...

- Concernant les actions menées par l'asbl « Touche pas à ma pote » par rapport à l'éducation au respect et l'égalité des sexes, quelles sont les actions menées ? Avec quelles écoles et quel bilan ?

L'association de terrain « Touche pas à ma pote » opère avec des acteurs de La Ligue d'Improvisation afin de faire, dans les écoles bruxelloises, des petites scénettes adaptées pour les adolescents sur la thématique du respect de la relation entre les hommes et les femmes et sur le harcèlement de rue. Il s'agit vraiment d'un processus participatif, qui change des cours *ex cathedra* et théoriques. Il permet de capter toute l'attention des adolescents. Le projet a démarré en septembre dernier. Une quinzaine d'écoles ont participé au projet. Le bilan est déjà très positif. Toutefois, le bilan définitif sera fait une fois que le projet sera clôturé.

- Quel est le budget alloué à cette association en 2014 et en 2015 ?

20.000 € pour l'année scolaire 2014-2015.